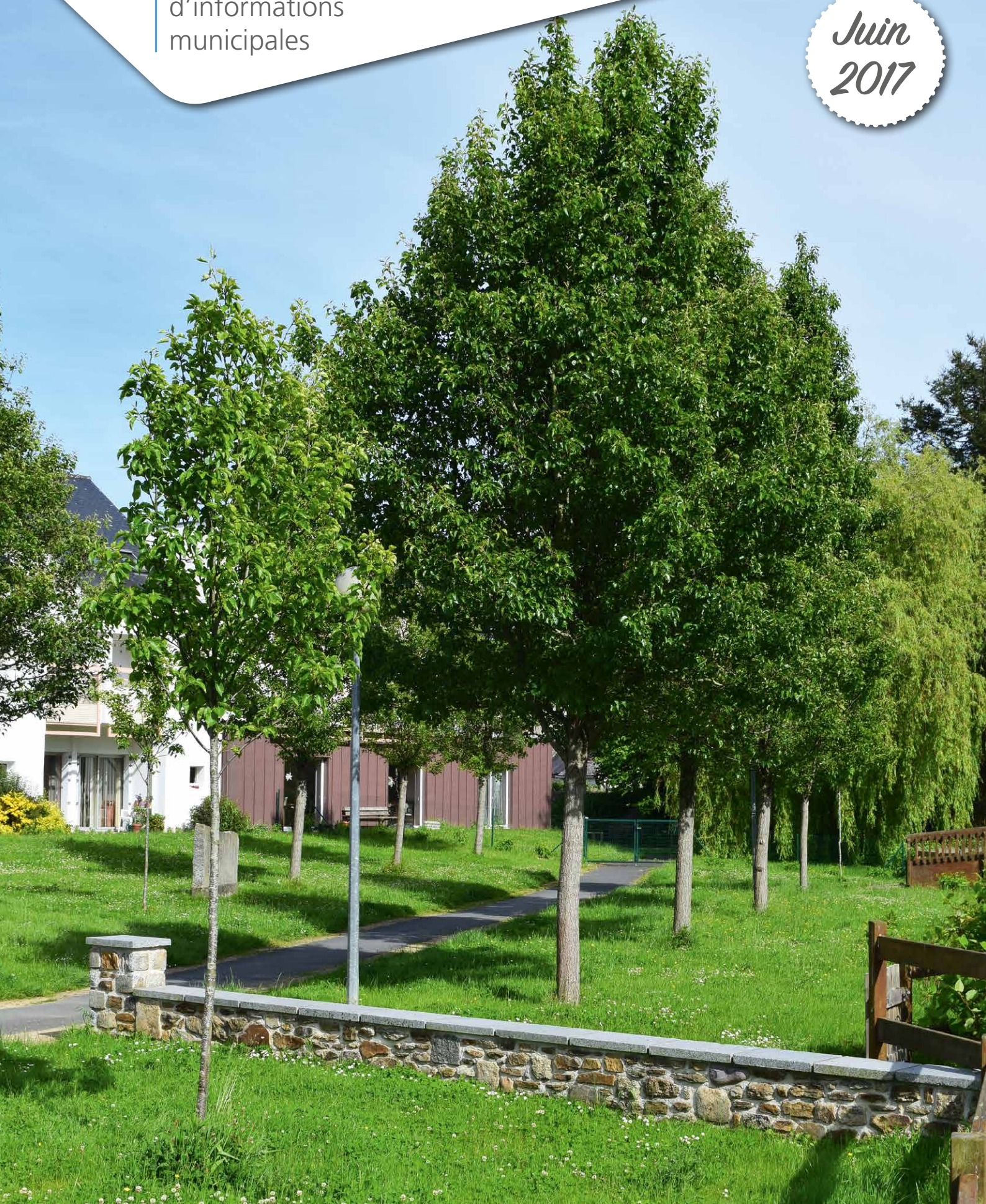


Bulletin  
d'informations  
municipales

*Juin  
2017*





“ Avec l'arrivée des beaux jours, la période estivale à Belle Isle en Terre va être à nouveau très animée et très festive. ”

L'obtention du « label village étape » va redynamiser la fréquentation touristique sur la commune avec la mise en place de panneaux de signalisation sur la 4 voies.

Ce label était très important pour nous, les gens de passage savent que l'on trouve beaucoup de choses dans notre cité.

Les travaux de rénovation énergétique à l'école ont été réalisés et terminés au mois de mars. Pour cette année, pas de grands chantiers en vue, un programme de voirie qui est à l'appel d'offre, des travaux d'accessibilité dans nos bâtiments communaux recevant du public ; ces derniers vont être réalisés en régie, on peut compter sur nos services techniques très compétents en la matière.

Nous avons adopté un budget très raisonnable, avec des dépenses très limitées pour ne pas endetter la commune.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de passer de bonnes vacances.

François LE MARREC,  
Maire

## Compte-rendu des conseils municipaux

### Conseil municipal du 15 décembre 2016

#### - Election d'un conseiller pour siéger au sein du conseil GP3A

Le nombre de sièges attribués aux communes de + de 1 000 habitants est de un titulaire et un suppléant. Le Conseil municipal a désigné Emmanuel LUTTON titulaire et François LE MARREC suppléant.

#### - Acquisition de la propriété du 3, place de l'église

Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir la propriété pour 30 000 €

### Conseil municipal du 9 février 2017

#### - Désignation de 4 conseillers municipaux au sein des commissions GP3A

Le Conseil Municipal a désigné : Isabelle COSQUER à la commission développement, Françoise DIOURIS à la commission service à la population, Patrick ERRARD à la commission Environnement et Bernard BROUDER à la commission ressources.

### Conseil municipal du 16 mars 2017

#### - Approbation des comptes de Gestion et Administratifs 2016

### Conseil municipal du 13 avril 2017

#### - Vote des taux d'imposition :

Les taux resteront les mêmes qu'en 2016 : Taxe d'Habitation 17.32 %, Taxe Foncière (bâti) 23.42 %, Taxe Foncière –non bâti 69.07 %

#### - Subvention aux associations

Le montant total des subventions versées aux associations est de 6 422 €

#### - Vote des budgets primitifs 2017

#### - Restauration de 7 statues à l'église et à la Chapelle de Locmaria

#### - Le programme de voirie 2017

Les routes retenues sont Cantoer, Le Pouillou, Impasse de Loguellou et impasse Ponchou Léguer.

# Conseil Municipal Jeunes

“ Nous sommes allés au Conseil Départemental à Saint Brieuc où Monsieur Christian COAIL nous a accueillis avec son assistante de parti, Solange. ”



**Nous avons été reçus dans l'hémicycle. Nous nous sommes installés dans les fauteuils des élus et avons appris le rôle de Christian.**

Nous avons utilisé les micros pour poser et répondre aux questions après avoir vu un film représentant le conseil et expliquant la répartition des cantons, du nombre d'élus, la place du Président, du public, comment est géré le budget et comment il est réparti en fonction des différents types de thèmes comme les collèges, les routes départementales...

Puis nous avons été nous asseoir sur le siège du Président et nous avons également vu que l'hémicycle était séparé en plusieurs parties à gauche du Président, il y a les élus de gauche et à droite, les élus de droite. Au fond à gauche, les journalistes et le public s'installent dans une tribune en haut, mais ils n'ont pas le droit de parler ou de donner leur opinion.

Puis nous avons été boire un verre de jus d'orange et manger une madeleine. Nous avons eu un petit cadeau du conseil départemental. Au retour, Monsieur le Maire a offert un repas au Macdo de Guingamp à tout le monde.

Pour la deuxième année consécutive, le CMJ a organisé une chasse à l'œuf le samedi après-midi du week-end de Pâques. Elle a remporté un vif succès car 75 enfants âgés de 2 à 15 ans répartis en trois catégories y ont participé.

Le principe était le même que l'année dernière c'est-à-dire avec des bouchons plastiques en guise d'œufs qui permettaient à l'enfant qui en avait le plus de remporter le plus gros œuf en chocolat de sa tranche d'âge.

Une météo plus clémente a aussi été en leur faveur ! C'est avec autant de plaisir que le CMJ recommencera l'année prochaine.



**Une borne de recharge pour véhicules électriques vient d'être mise près de la saboterie.** Cette borne a été installée par le S.D.E. (Syndicat Départemental Electrique). Dans un premier temps, l'usage de cette borne sera gratuit pour les automobilistes. Après, pour l'utiliser, il faudra se procurer un badge auprès du S.D.E.



**Les bénévoles de l'association « Les mordus de la pomme », dont Cyril MACLER, pépiniériste à Plougouven, ont greffé des pommiers dans l'éco-quartier.** Une trentaine de variétés locales dont la reinette de Guingamp et celle de Châteaulaudren ont ainsi été greffées.



**Un grand merci à Jean-Pierre PERSONNIC qui a forgé et installé des rambardes dans l'escalier** qui permet d'accéder en toute sécurité au columbarium à partir du cimetière.

## Travaux

# Village-étape



**Pendant un an, des élus du conseil municipal et 2 techniciennes Delphine pour la mairie et Julie pour l'office du tourisme ont formé une commission afin de constituer un dossier d'une soixantaine de pages. Ce travail a été payant, car nous avons été retenus pour une présentation lors d'une commission nationale.**

Le 27 mars, Julie et Emmanuel Lutton sont allés défendre ce dossier à Paris devant un jury. Après cet entretien, nous sommes ressortis avec une réponse positive que le Préfet nous a confirmée.

Notre collectivité pourra donc avoir pour la saison touristique 2017 des panneaux sur la 2 fois 2 voies pour indiquer que notre commune dispose de toutes les commodités pour les voyageurs de passage (commerces, toilettes publiques, banques, aire de camping-car, aire de jeux...)

Le conseil municipal espère que cet engagement de la commune permettra aux commerçants d'accueillir une nouvelle clientèle.

## Des employés communaux à l'honneur

**Le vendredi 21 avril, Gérard RIOU et Bruno LE STER, tous deux agents aux services techniques de la commune, ont reçu la médaille des 30 ans et des 20 ans en présence du conseil municipal, de leur famille et de leurs collègues de travail.**

Leur parcours professionnel a été retracé par Nadine, Gérard a commencé comme TUC en 1986 et Bruno comme stagiaire en 1996.

Le maire les a remerciés pour leur participation active au sein de la commune ainsi que pour leur investissement au niveau associatif !

Le dernier livre retraçant la vie de Lady Mond leur a été offert et la cérémonie s'est terminée par le pot de l'amitié.



## Départ en retraite d'Evelyne BOUGET

“*Evelyne, c'est 30 ans au service des enfants en tant qu'ATSEM.*”

Auxiliaire précieuse des enseignants qui se sont succédés tout au long de sa carrière pour l'enseignement, l'encadrement des enfants de Petite Section et de Moyenne Section, c'est dire aussi le nombre d'enfants qu'elle a câliné et dont elle a consolé les gros chagrins.

Une nouvelle page se tourne et nous lui souhaitons de tout cœur une excellente retraite, pleine de projets auprès des siens.



“ Les mamans ont reçu une rose et les bébés un bol avec leur prénom ainsi qu'un bavoir. ”

## Mise à l'honneur des bébés

Le jour de la fête des mères, la municipalité a célébré les 5 enfants nés dans la commune entre 1<sup>er</sup> mai 2016 et le 30 avril 2017 :

**Yaëllann, Lylia, Félicie, Léo et Morgan.**



## Médaille du tourisme



Franck Jezequel natif de Belle Isle en Terre, gérant de l'entreprise familiale les autocars Jezequel, entreprise créée par son arrière-grand-père en 1885, a reçu un diplôme lui décernant la médaille de bronze du tourisme, décernée par la préfecture. Cette distinction, honore les personnes qui par leur profession, mettent en valeur le développement du tourisme.

En plus d'être un patron, c'est aussi un président d'association celui du club de handball, le HBC Belle-Isle-Plounévez.

Cette cérémonie s'est terminée par le pot de l'amitié et un joli petit cadeau offert par la municipalité !

## Associations

### Les Amis du Patrimoine bellislois

**L'association les Amis du Patrimoine bellislois a pris jour en 2013 suite à la destruction du déversoir de la ville.**

Notre collaboration avec l'ARSSAT (Association pour la Recherche et la Sauvegarde des Sites Archéologiques du Trégor) a permis de développer des projets de protection et de rénovation du patrimoine de la commune tels que la fontaine Saint-Jean de Locmaria.

Pour l'année 2017, notre principal objectif est la restauration des trois tableaux de l'église Saint Jacques. D'autres projets sont en attente de validation comme la restauration des vitraux de cette même église.

Toute personne intéressée par nos actions de mise en valeur du patrimoine bellislois est la bienvenue au sein de notre association.

Les Amis du Patrimoine bellislois  
16, rue de Loguellou – 22810 BELLE ISLE EN TERRE  
Tél. : 02.96.43.00.42 – Mob. : 06.84.43.78.65



# Associations

## Bilan de la Rando Muco

**L'édition 2017 de la RANDO MUCO a rassemblé 5 174 participants, un beau succès malgré une météo défavorable tout au long de la journée.**

La partie sportive en compétition (Défi VTT, Intégrale du Léguer, trail 14 km, course à pied nature 8 km, marche nordique 14 km) a connu une fréquentation record avec 1996 inscrits. Mention spéciale à l'intégrale du léguer avec 546 concurrents. La partie rando a souffert de la météo, notamment du côté des randonneurs pédestres. Ils étaient 2300 marcheurs contre 4500 l'an dernier.

Plus de 120 artistes ont défilé à Belle-Isle-en-Terre, Loc-Envel, sainte Jeune et sur les parcours au cours de cette journée. Les Ramoneurs du Menhirs ont clôturé cette édition de bien belle manière par un concert décoiffant dans le gymnase !

L'association La Pierre Le Bigaut, Mucoviscidose remercie



chaleureusement les 600 bénévoles et la municipalité de Belle-Isle-en-Terre qui ont œuvré à l'organisation de cette édition. L'intégralité des bénéfices permettra de soutenir les projets de recherche sur la mucoviscidose afin de continuer le combat contre cette maladie génétique.

L'association s'est fixé pour objectif de collecter 600 000 € en 2017, le résultat sera dévoilé le 10 novembre prochain à Belle-Isle-en-Terre.

Prochain grand rendez-vous de l'association, la PLB MUCO le samedi 24 juin à Callac. Le circuit de 60 km passe cette année à Loguellaou (de 10h00 à 11h00) avant de prendre la direction de Loc Envel.

Retrouvez les photos et vidéos de la Rando Muco sur [www.randomuco.org](http://www.randomuco.org). Les inscriptions à la PLB MUCO sont possibles depuis le site [www.laplbmuco.org](http://www.laplbmuco.org) (maillot vélo offert aux 5500 premiers inscrits).

## GP3A

### Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération : ce qu'il faut savoir...



Guingamp Paimpol  
Armor-Argoat AGGLOMÉRATION

**Depuis le 1er janvier 2017, les communautés de communes de Bégard, Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Callac-Argoat, Guingamp, Paimpol-Goëlo et Pontrioux ont fusionné pour donner naissance à Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération. (GP3A)**

Ce nouvel ensemble réunit 57 communes et 75 000 habitants. Ce grand territoire se veut dynamique et accueillant en offrant une qualité de vie à tous ses habitants entre terre et mer. Deux villes « centres », Guingamp et Paimpol, reliées par la ligne ferroviaire, viendront appuyer cet esprit « Terre-Mer » - Armor-Argoat. Les zones d'activités à dominante agro-alimentaire dans les zones rurales, et la partie littorale dynamisée par le tourisme sont deux des pôles économiques du territoire. Le Trieux, rivière joignant la terre à la mer sera un enjeu structurant de ce nouveau territoire en faisant la jonction Nord-Sud.

La collectivité est organisée autour du siège à Guingamp et 6 pôles de proximité (anciens sièges des EPCI). L'objectif est de faciliter et garantir l'accès de tous les habitants aux services de la communauté d'agglomération à proximité de leur domicile.

#### Les élus :

##### • **Président et 15 Vice-présidents :**

Vincent Le Meaux, Président

Les vices-présidents : Claudine Guillou, Bernard Hamon, Philippe Le Goff, Brigitte Le Saulnier, Vincent Clec'h, Dominique Pariscoat, Claude Lozac'h, Philippe Couleau, Samuel Le Gaouyat, Gérard Hervé, Yvon Le Moigne, Jean-Claude Vitel, Christian Prigent, Rémi-Guillou, Lise Bouillot.

##### • **9 Conseillers délégués :**

Christian Coail, Guy Connan, Josette Connan, Jean-Pierre Giuntini, Yannick Le Bars, Gérard Le Caër, Didier Robert, Jean-Paul Prigent, Pierre Salliou

## Collectes de renseignements sur les inondations

Dans le cadre de la mise en place d'un protocole de prévention des crues nous recherchons des témoignages de toute sorte concernant le niveau des rivières Le Guic et Le Guer à l'occasion des différentes inondations connues à BELLE-ISLE-EN-TERRE et notamment celles de fin 2013 début 2014.

Il peut s'agir de photos, de relevés du niveau d'eau, de points de repère... ou toute autre information susceptible de venir enrichir les archives de la mairie en la matière.

Merci de votre collaboration.

## Le don du sang

Un vrai jeu d'enfant qui dure à peine 10 minutes (compter 3/4 d'heure en tout avec l'inscription, la rencontre avec le médecin, et la collation)

10 minutes pour guérir des malades atteints d'un cancer, de maladies génétiques, pour sauver des vies lors d'hémorragies...

Nous sommes tous d'accord sur l'importance de cette démarche citoyenne, seulement 3,8% de la population en âge de donner fait ce geste généreux.

## Chiens errants

Les propriétaires de chiens sont priés de prendre des mesures pour ne pas laisser leurs animaux divaguer. Des chiens errants ont attaqué et égorgé des chèvres chez des particuliers.

# Informations diverses

## Port du casque

Depuis le 22 mars 2017, le port d'un casque à vélo est devenu obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans qu'ils soient conducteurs ou passagers. Cette mesure fait suite à un décret publié au Journal officiel du 22 décembre 2016.

**À PARTIR DU 22 MARS 2017**

**À VÉLO, LE PORT D'UN CASQUE CERTIFIÉ  
SERA OBLIGATOIRE  
POUR TOUS LES ENFANTS  
DE MOINS DE 12 ANS.**

SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES



## Le don de moelle osseuse

Vous êtes âgé de 18 à 50 ans ? Vous êtes en bonne santé ? Vous êtes généreux ?

Vous seriez prêt à consacrer quelques heures de votre vie pour en sauver une autre ?

Alors pourquoi ne vous porteriez-vous pas volontaire au don de moelle osseuse ?

Après un entretien médical qui permettra de vérifier votre aptitude, vous serez référencé sur le Registre national des donneurs volontaires de moelle osseuse. Si un jour vous êtes appelé à donner, c'est que vous serez LE donneur qui peut sauver le malade qui a besoin de VOUS.

## Expression des conseillers municipaux « ensemble pour Belle Isle »

*La lecture des comptes administratifs 2016 et du budget 2017 amène l'opposition à se manifester sur un certain nombre de points.*

Compte tenu des engagements présents et à venir, il aurait fallu marquer une pause dans certains investissements (voirie) afin de préserver une marge de manœuvre financière. En effet la budgétisation de la 2ème tranche du chemin piétonnier (38 000€) ne revêt aucun caractère d'urgence. La vente des lots du nouveau lotissement que ce chemin est censé desservir est au point mort et il serait bon d'attendre la fin des travaux d'aménagement de cet espace d'autre part. A noter d'ailleurs que l'aménagement Côtes-d'Armor Habitat route de Locmaria traîne en longueur: au bout de trois années, alors que les plans étaient validés, pas une maison n'est encore sortie de terre. De même, le programme voirie, dans le contexte d'investissements lourds (lotissements, école, voire salle des fêtes) n'imposait pas une enveloppe de 33 000€.

Les comptes administratifs 2016 laissent apparaître un solde positif de 135 000€ en fonctionnement mais un solde négatif de 161 000€ en investissement sans compter un « reste à réaliser » (factures 2016 à régler) de près de 40 000€.

Il est également nécessaire d'évaluer l'impact des travaux à l'école sur les économies d'énergie comme sur le gain de confort sur une

année, il faut créer un point 0, quelque soit la période de l'année où il est établi afin de calculer la consommation d'énergie sur 12 mois et de comparer avec les anciens équipements.

Eau et assainissement on note une dérive des importations qui peut porter préjudice au contrat d'affermage que la commune a signé avec la SAUR en 2012. Elle aurait pu accéder à plus d'indépendance si les décisions qui s'imposaient avaient été prises en temps et en heure.

Chaufferie bois: le déficit continue de se creuser dans la section de fonctionnement. Le résultat montre un nouveau solde négatif sur l'année 2015 (-3 300€).

La situation financière se tend. Les appels à la vigilance que nous réitérons depuis 2 ans sont restés lettre morte. Le budget 2017 laisse la place à des recettes hypothétiques qui le rendent aléatoire. Ces paramètres poussent la municipalité à nous présenter une étude (d'un coût de 13 000€ quand même!) de réaménagement de la dette et de préparation des investissements à venir réalisée par un cabinet extérieur. Prise de conscience coûteuse car tardive!

# Manifestations de juillet à décembre 2017

<b>Samedi 1</b>	<b>Bal country</b> - Adopter c'est aimer - salle polyvalente	
<b>Vendredi 14</b>	<b>Animation pour les enfants</b> - Comité des Fêtes et CMJ - Autour de l'église	
<b>Samedi 15</b>	<b>Concours de boules</b> - Comité des Fêtes - Jardins du Guer	
	<b>Moules Frites</b> - Comité des Fêtes - derrière la Mairie	
	<b>Retraite aux Flambeaux</b> - Feu d'Artifice - comité des Fêtes	
<b>Dimanche 16</b>	<b>Vide grenier</b> - Comité des Fêtes - Halles	
	<b>Bal après midi</b> - Comité des Fêtes - Salle polyvalente	
<b>Lundi 17</b>	<b>Concours de boules</b> - Comité des Fêtes - Jardins du Guer	
<b>Vendredi 28</b>	<b>Veillée</b> - Veillées Bellilloises - salle de cinéma	<i>Juil</i>
<b>Mardi 15</b>	<b>Fêtes de Loguellaou</b>	
<b>Vendredi 25</b>	<b>Veillée</b> - Veillées Bellilloises - salle de cinéma	<i>Aoû.</i>
<b>Samedi 2</b>	<b>Fêtes de la Chapelle du Bois</b> - concours de boules	
<b>Dimanche 3</b>	<b>Fêtes de la Chapelle du Bois</b> - concours de boules - cochon Grillé	<i>Sep.</i>
<b>Lundi 4</b>	<b>Fêtes de la Chapelle du bois</b> - concours de palet le matin concours de boules après midi - omelette frites	
<b>Vendredi 29</b>	<b>Veillée</b> - Veillées Bellilloises - salle de cinéma	
<b>Vendredi 6</b>	<b>Festival de Blues</b> - association Blues des 2 Rivières	
<b>Samedi 7</b>	<b>Festival de Blues</b> - association Blues des 2 Rivières	
<b>Dimanche 22</b>	<b>Vide- Grenier</b> - Veillées Bellilloises - Gymnase Prat Elès	<i>Oct.</i>
<b>Vendredi 27</b>	<b>Veillée</b> - Veillées Bellilloises - salle de cinéma	
<b>Dimanche 5</b>	<b>Loto</b> - Comité des Fêtes - Salle polyvalente	
<b>Vendredi 10</b>	<b>Bilan PLB</b> - Salle polyvalente	
<b>Samedi 18</b>	<b>Bal au profit de la mucoviscidose</b> - les Amis du Vélo	<i>Nov.</i>
<b>Vendredi 24</b>	<b>Veillée</b> - Veillées Bellilloises - salle de cinéma	
<b>Dimanche 3</b>	<b>Marché de Noël</b> - Halles	
<b>Dimanche 3</b>	<b>Vide grenier et bébé puces</b> - APE école - Salle polyvalente	<i>Déc.</i>
<b>Dimanche 3</b>	<b>Fête des graines</b> - Eau et Rivières de Bretagne - Castel Mond	
<b>Vendredi 29</b>	<b>Veillée</b> - Veillées Bellilloises - salle de cinéma	

## Jeu

Les gagnants du jeu précédent sont, après tirage au sort, **Maurice LE CUDENNEC** et **Sylviane SOMMER** qui ont remporté un repas au relais de l'Argoat.

Réponse du jeu précédent :

- 1- Rue du Guic
- 2-Route de Trégrom
- 3-Rue des Tilleuls
- 4-Vue du Pont Cunuder (nouveau verger)

## Etat civil

### Bonjour les bébés :

- Léo ALBRAND
- Morgan LE ROUX



### Ils nous ont quittés :

- Yvonne SITZMANN née AUGEL
- Suzanne RENAN née SOUËTRE
- Nicole LE GALL née ALCIATI
- Marie DAGORNE née LE GUYADER
- Marie Anne HERAN née SIZORN
- François GARANDEL
- Louise LE VAICHER née LE TALLEC
- Marie-Alix LE MORVAN
- Annik SAINT JALME née DAOUGABEL
- Yves LE KERNEAU
- Pierre BURGOS
- Jean-Paul L'HELIAS
- Louise LARMET

Mairie de Belle-Isle-en-Terre : 02 96 43 30 38 - 4 Rue Crec'h Ugen - 22810 Belle-Isle-en-Terre

Rédaction : commission animation

Impression et mise en page : roudenngrafik 02 96 11 97 00

Crédit photo : Photo Passion Ploumagoar et commission animation

Directeur de publication : M. Le Maire, François Le Marrec

Dépôt légal : juin 2017

### Horaires d'ouverture :

Lundi, Mercredi, Jeudi :

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi : 8h30 à 12h00 (fermé l'après midi)

Vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Samedi : 9h à 12h00 (sauf en juillet et août)